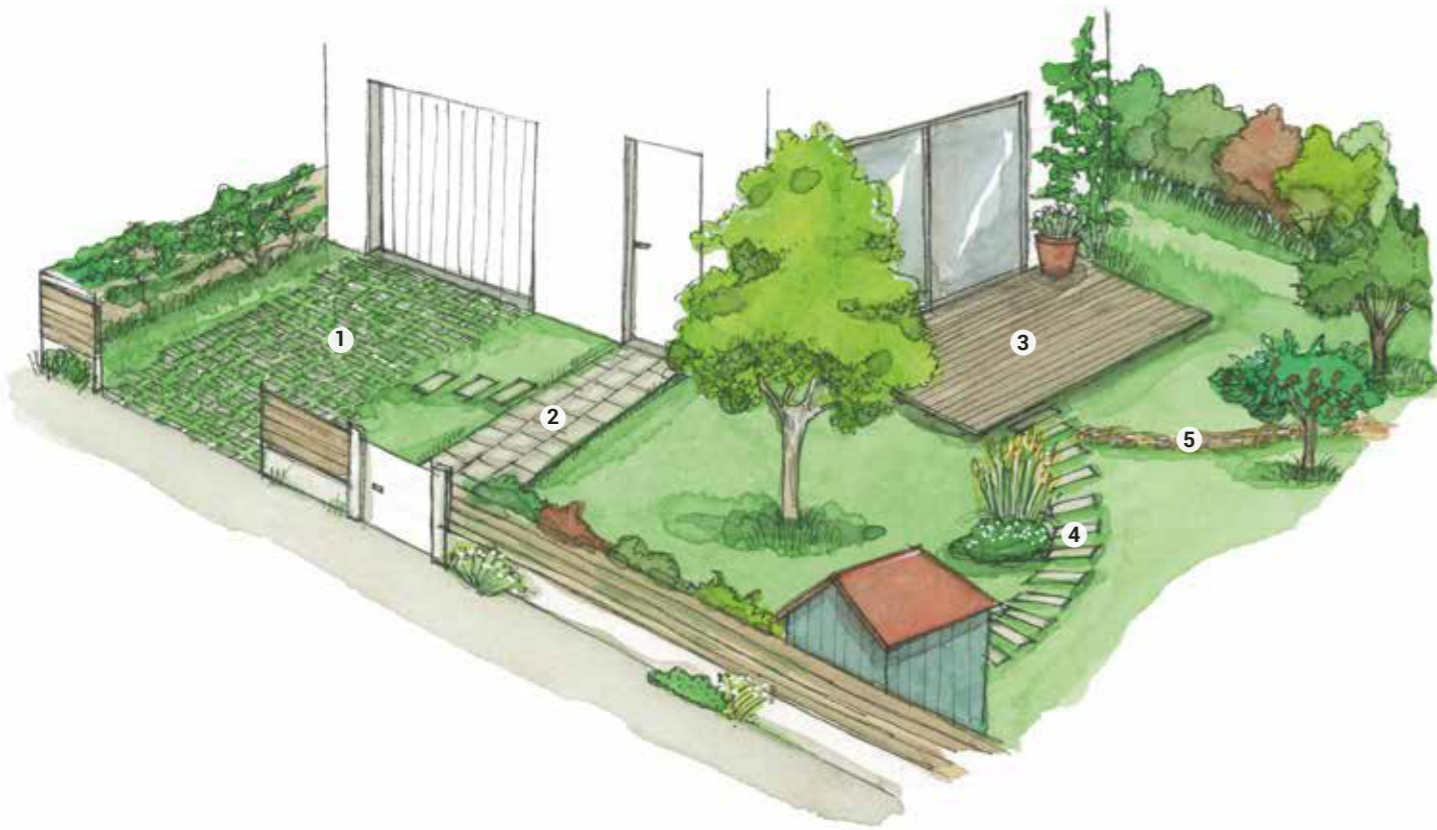


PAYSAGE

L'allée s'apparente à l'ossature du jardin. Depuis la place de stationnement à l'entrée de la maison, puis vers le cabanon ou le potager, c'est elle qui détermine la circulation. Elle contient les flux et le piétinement, pour préserver les autres espaces du jardin. L'allée, par sa dimension, son tracé et son revêtement, est révélatrice de l'ambiance souhaitée et du style choisi. Mais dans le choix d'aménagement d'une allée, d'autres enjeux sont à prendre en compte tels que la réduction des îlots de chaleur et l'infiltration des eaux pluviales sur le terrain.



1

Le stationnement
La place de stationnement sur la parcelle possède une surface importante qu'il faut intégrer à l'aménagement du jardin. Trop souvent constitué d'enrobé, cet accès carrossable peut être imaginé différemment afin de réduire son impact visuel mais aussi l'imperméabilisation des sols. Dans ce cas, sa mise en œuvre est plus complexe qu'une allée piétonne car les fondations sont plus importantes pour garantir une stabilité aux véhicules et un bon vieillissement.

2

L'allée principale
C'est elle qui relie la rue à la maison. Elle doit être directe, sans détours et accessible par tous temps. L'allée principale est en général la plus large du jardin, en lien avec la maison. Son style et son revêtement peuvent être choisis en harmonie avec le bâtiment. Son éclairage est important afin de faciliter son utilisation à tout moment.

3

La terrasse
La position de la terrasse est pensée en lien avec les espaces de vie et les ouvertures de la maison. Sa dimension doit être bien étudiée en fonction du mobilier à disposer et des circulations autour. Il faut veiller à ne pas la surdimensionner pour conserver un bon équilibre entre la construction et l'espace naturel du jardin. Pour que votre terrasse dure dans le temps, utilisez des matériaux qualitatifs (bois ou pierre), posez-la dans les règles de l'art et/ou faites-vous accompagner par un professionnel.

4

L'allée secondaire
Elle constitue un accès souvent emprunté vers une partie importante du jardin (le cabanon, la piscine, le stationnement, etc.). Plus intime, elle est moins large que l'allée principale et pensée de manière plus simple. Elle peut être conçue comme une déclinaison du même matériau que l'allée principale (ex : pas japonais). Situé dans une autre partie du jardin, elle peut aussi être imaginée différemment pour donner un style particulier au jardin (romantique, oriental, etc.).

5

Le sentier naturel
Le sentier constitue le plus petit cheminement du jardin. Plus rarement utilisé, il sillonne les parties les plus reculées. Revêtus de manière sobre, ces cheminements aux abords incertains, se découvrent au fil du jardin et se perdent entre les massifs ou un sous-bois. Parfois, certains sont temporaires, ils ne durent qu'une saison, tel un passage recouvert de copeaux de bois installé dans le potager ou une allée tondue vers les jeux d'enfants.

L'ALLÉE SOUS TOUTES SES FORMES



VÉGÉTALE

MIXTE

MINÉRALE

AMÉNAGER SON ALLÉE



En savoir +

Consulter www.cauegironde.com rubrique Ressources
/ Fiches pratiques : paysages et territoire, les autorisations d'urbanisme, les contrats
/ Notices : clôturer son jardin, planter son arbre
/ www.observatoire-curiosite33.com : pour découvrir des réalisations exemplaires

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de la Gironde accompagne les élus, collectivités locales, institutions et particuliers dans leurs démarches de construction, d'aménagement et d'urbanisme.

Créé par le Conseil départemental de la Gironde en 1979, suite à la loi sur l'Architecture de 1977, **le CAUE a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il est investi d'une mission de service public au profit de tous.**

Sur rendez-vous auprès de votre mairie, au siège de votre Communauté de Communes ou au siège du CAUE à Bordeaux, venez rencontrer gratuitement nos conseillers :

- / Architectes
- / Architecte spécialisée en maîtrise de l'énergie
- / Paysagistes
- / Juriste



283 rue d'Ornano - 33000 Bordeaux
Tel : 05 56 97 81 89
contact@cauegironde.com
www.cauegironde.com

AMÉNAGER SON ALLÉE

La réalisation d'une allée est un projet à part entière. Elle fait le lien entre l'espace bâti et l'espace végétal et doit s'harmoniser tant avec l'un qu'avec l'autre. Son aménagement est fait pour durer et représente un coût, c'est pourquoi de nombreux facteurs doivent être pris en compte dans sa conception.

1

SE RENSEIGNER SUR LES RÈGLES DU PLU



- / Conditions de réalisation des aires de stationnement
- / Espaces en pleine terre
- / Accès (dimension, marge de recul en retrait des limites séparatives)

2

DÉFINIR SON USAGE



- / Circulation piétonne ou motorisée
- / Fréquentation quotidienne ou occasionnelle
- / Besoin d'éclairage nocturne pour une bonne visibilité

3

DESSINER UN TRACÉ



- / En fonction de l'usage (allée principale ou sentier)
- / En choisissant un style (moderne, romantique, etc.)
- / En relation avec l'architecture du bâtiment et/ou le jardin
- / En tenant compte des éléments à contourner (arbres, massifs, etc.)

4

CHOISIR LE MATÉRIAU DE REVÊTEMENT



- / Budget estimé (fournitures, mise en place, entretien dans le temps)
- / Harmonie avec son jardin et sa maison
- / Exposition (choix du végétal ou du minéral)
- / Matériaux locaux (pierres), bois d'essences locales

5

METTRE EN ŒUVRE



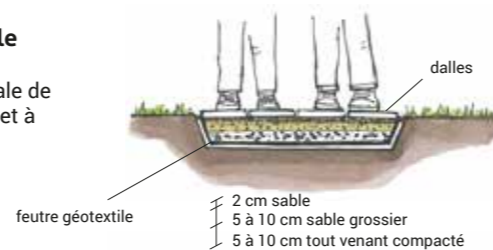
- / Privilégier les compétences d'un artisan
- / Être vigilant sur les fondations selon l'usage envisagé
- / Prendre en compte l'écoulement des eaux pluviales

L'USAGE DÉFINIT LA DIMENSION

En fonction de leur utilisation, les allées se déclinent en différentes largeurs, qu'il est important de respecter. Les fondations de chaque allée dépendent de sa dimension.

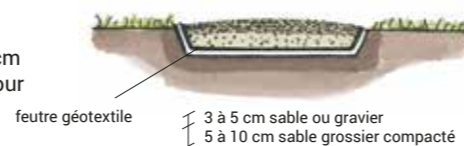
L'allée principale

Une largeur minimale de 1,10 à 1,20 m permet à deux personnes de marcher de front.



L'allée secondaire

Sur des allées secondaires, 60 à 80 cm de largeur suffisent pour le passage d'une personne.



Le sentier

Plus rarement utilisé, sa largeur n'excède pas 50 à 60 cm.



 Pour créer une allée accessible aux personnes à mobilité réduite, la largeur réglementaire est de 1,40 m.

LE CHOIX DU TRACÉ

Rectiligne

Les allées qui mènent à la maison et celles qui amènent à d'autres lieux incontournables du jardin (terrasse, piscine, cabanon) doivent être dessinées avec un tracé simple, logique et direct. Depuis l'intérieur de la maison, la perspective d'une allée rectiligne produira un effet de profondeur. Ce tracé est bien adapté au jardin classique ou contemporain : il peut jouer avec les lignes directrices de l'architecture de la maison.



Sinueux

Un tracé sinueux sera davantage choisi lorsque le jardin est de style romantique et sauvage. Le chemin ondulé aiguise la curiosité car il ne dévoile pas tout de suite l'endroit à atteindre. Si le terrain est plat, les courbes doivent être justifiées par des éléments à contourner (arbre, massif, pot). Si le terrain est en pente, le tracé sera dicté par le relief pour obtenir une pente régulière.



LE TRAITEMENT DES ALLÉES

Pensez à l'éclairage, surtout s'il s'agit d'une allée principale.



L'allée végétale (chemin tondu)

Le + : Discrète. Facile à mettre en place, modulable. Écologique et perméable.

Le - : Praticable uniquement par temps sec. Besoin d'entretien (tonte, découpe des bordures).



Le terre-pierre

Le + : Confortable par tous temps, carrossable (si faible fréquentation). Se fond dans le paysage.

Le - : Travaux de décaissement et mise en œuvre soignée nécessaires. Attendre la pousse du gazon avant la circulation.



Le gravier

Le + : Large utilisation. Teintes variées, perméable à l'eau et à l'air. Faible coût.

Le - : Nécessité d'installer des bordures. Laisse passer la végétation spontanée.



Les pas japonais

Le + : Confort des sentiers, préservation de la faune et la flore. Convient à tous les styles de jardin. Mise en œuvre facile.

Le - : Attention à la distance entre les dalles.



Le calcaire stabilisé

Le + : Confort de marche, aspect naturel, harmonie avec le bâti en pierre. Remplacement aisé.

Le - : Imperméable, non adapté au terrain en pente. Erosion des particules fines.



Le pavé ou la dalle en pierre naturelle

Le + : Diversité des pierres et des modes de pose. Caractère patrimonial et authentique. Infiltration de l'eau avec des joints secs (remplis de sable ou végétalisés).

Le - : Mise en œuvre complexe. Affaissement possible de certaines zones.

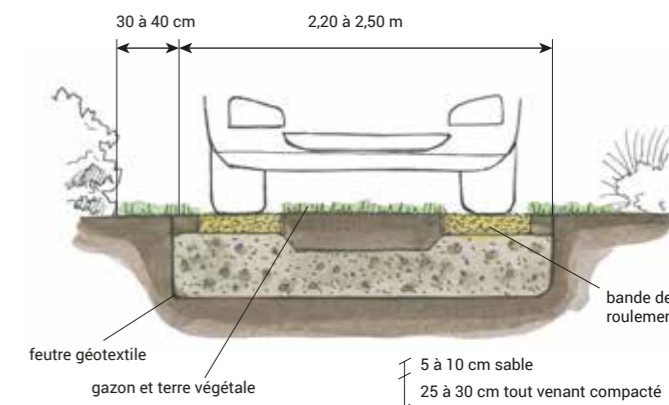


Le bois

Le + : Matière chaleureuse et vivante. Aspect grisé qui se marie bien avec le végétal.


Le - : Menacé par l'humidité, les insectes et les champignons, sa durée de vie est limitée. Peut être glissant.

L'ALLÉE CARROSSABLE



Lorsque les allées sont destinées à supporter le passage des véhicules, le fond de forme est plus conséquent. Il faut creuser de 25 à 30 cm de plus que l'épaisseur du revêtement. Un feutre géotextile situé au fond de la fosse protège le fondement d'une remontée de limon et d'argile.

On peut réaliser deux bandes de roulement minérales qui libèrent un espace central enherbé. D'une largeur de 50 cm, les bandes sont distantes d'environ 1,50 m.

 Une voie carrossable qui occupe une grande superficie recueille d'importantes quantités d'eau. Lorsqu'une pente de plus de 5% vient s'y ajouter, il faut l'équiper de caniveaux et de collecteurs pour évacuer les eaux de ruissellement.

MATÉRIAUX PERMÉABLES

De nombreuses solutions répondent à la problématique de la gestion des eaux pluviales tout en s'intégrant visuellement plus facilement dans le paysage qu'un aplat minéral.




LIMITER L'IMPERMÉABILISATION DES SOLS

Du côté de la réglementation

Les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) imposent pour la plupart une surface minimale d'espace en pleine terre par rapport à la surface totale d'un terrain. Cette réglementation a été instaurée pour permettre la plantation d'arbres et l'infiltration naturelle des eaux pluviales. Les voiries et stationnement sont interdits dans les espaces en pleine terre cependant les sentes piétonnes à revêtements poreux restent acceptées.

Il est important de ne pas surdimensionner les surfaces des allées (piétonnes et automobiles) pour respecter cette réglementation mais aussi permettre une intégration harmonieuse des accès dans le jardin et réduire les coûts des revêtements.

 **Attention :**
- Aux îlots de chaleur créés par des aplats d'enrobé.
- A la gestion des eaux pluviales.
- Au vieillissement des matériaux.